

Les apports du numérique pour les apprenants du français

La perspective privilégiée dans le cadre européen commun de référence pour les langues est de **type actionnelle** : l'apprenant est vu comme un **acteur social** devant accomplir des tâches dans des circonstances et un environnement donnés.

Beaucoup d'outils numériques proposent des activités de **systematisation de l'apprentissage** grâce aux CDs, aux exercices autocorrectifs avec médiation automatique sur Internet, aux quizz grammaticaux, de vocabulaire ou d'entraînement à la compréhension orale, etc.

Avantages du numérique pour les apprenants de langue

- Un apprentissage mobile et nomade grâce à un accès permanent aux ressources.

Les outils numériques sont désormais présents sur de multiples supports (internet, tablette, smartphone...) ce qui a permis de rendre l'apprentissage mobile et nomade. Depuis la fin des années 1990, l'investissement matériel dans certaines ressources a été massif, pour des usages et une durée d'exploitation souvent moindre.

- Une concrétisation de l'approche actionnelle : faire agir, faire produire.

Le numérique amplifie et offre de nouvelles dimensions aux projets menés par les enseignants.

- Ouverture des classes : transparence et visibilité.

Le numérique ouvre la classe sur l'extérieur, et permet aux apprenants de naviguer sur un internet francophone avec des possibilités d'échanger avec d'autres apprenants, ou des locuteurs natifs.

Les apprentissages informels de la langue sont grandement développés par les outils numériques. Toutes les occasions d'apprendre sont bonnes : réviser sa compréhension orale par l'accès aux ressources, s'entraîner à la grammaire par les exercices de systematisation, travailler son expression écrite en réalisant des tâches intermédiaires sur des forums de réseaux...

Grâce aux outils numériques la médiation est visible : en effet, les enseignants peuvent corriger en ligne les publications des apprenants (écrire sur un blog de classe, sur son propre blog...).

- Auto-apprentissage : autonomie et individualisation.

L'émergence des technologies éducatives et notamment d'Internet a questionné fortement l'autonomie de l'apprenant. Le numérique permet une personnalisation et une individualisation de la formation. L'apprenant peut se former par lui-même en s'exerçant dans les domaines où il en a besoin.

- **École inclusive : différenciation et intégration.**

Les outils numériques peuvent contribuer à intégrer les élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP), si lors de leur conception ces BEP sont pris en compte. De plus, proposer systématiquement des modalités d'accès et d'usages alternatifs permettra d'établir des adaptations pouvant profiter à la totalité du groupe classe et pas seulement aux élèves à BEP.